

Optimiser ses pratiques pour des réhabilitations réussies

Formation de 2 jours (14 heures) - 8h45-17h30

17-18 octobre 2018

Objectifs de la formation

- ▲ **Connaître les facteurs et les techniques influant sur la performance du bâti**
- ▲ **Savoir concevoir une enveloppe et choisir des équipements performants**
- ▲ **Placer le confort de l'individu et la pérennité des ouvrages au cœur du projet**

Programme détaillé

→ JOUR 1 :

Etat des connaissances et mise en situation

→ JOUR 2 :

Etudes de cas et retours d'expériences

Contexte et spécificités d'une réhabilitation performante

- Evolution des pratiques professionnelles au regard des enjeux environnementaux
- Contexte réglementaire, indicateurs et programmes d'accompagnement

Analyse de projets

- Retours d'expérience commentés
- Comparatifs économiques et techniques
- Influence des travaux sur les consommations et le confort des occupants

Intervention sur l'enveloppe bâtie et conception de la paroi

- Conception des parois opaques et vitrées, gestion des apports gratuits, ...
- Isolation thermique, traitement des ponts thermiques, inertie, déphasage, ...
- Maîtrise de l'étanchéité à l'air, gestion de l'humidité, ...

Optimisation des travaux et déploiement de l'activité professionnelle

- Recommandations pour la réduction du risque de pathologies et l'anticipation des travaux
- Gestion de l'interopérabilité et du travail collaboratif entre corps d'état
- Utilisation de méthodes incitatives (processus de décision, écoute active, ...)

Choix et prescription des produits et systèmes

- Techniques, produits de construction, matériaux, systèmes et technologies
- Eclairage, réseaux hydraulique et aérauliques, ventilation, ...
- Chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, ...
- Régulation, programmation, maintenance, ...

Outils de valorisation de la performance

- Aide à la prescription du point de vue énergétique (mise en situation)

Publics concernés

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, professionnels du bâtiment, services techniques, maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, consultants, agents immobilier, diagnostiqueurs, formateurs, ...

Prérequis

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

Intervenants



Damien COMPAGNON
Bureau d'études thermiques
B2EC



Laurent BOITEUX
Bourgogne Bâtiment Durable

Approche pédagogique	Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages. Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.
Modalités d'évaluation	Mises en situation, exercices d'application, analyse collective, co-production, ... Temps d'évaluation de la progression des acquis. Evaluation de la mise en pratique des acquis 3 mois après l'action.
Effectif	12 à 20 participants maximum.
Lieu	Dijon (21) - <i>Délocalisation possible à la demande.</i>
Prix	600 € nets de taxes (organisme non soumis à la TVA). Déjeuners offerts. <i>Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.</i>
	Pour financer votre formation, des aides existent* : <ul style="list-style-type: none"> > Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes. > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.
	* Conformément à la loi Formation, Bourgogne Bâtiment Durable est référencé dans l'outil Datadock.
Contact	Laurent BOITEUX , 03 80 59 59 61, formation@bourgogne-batiment-durable.fr

Inscription obligatoire avant le vendredi 5 octobre 2018

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2018.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à formation@bourgogne-batiment-durable.fr ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21 000 DIJON

BULLETIN D'INSCRIPTION

OPTIMISER SES PRATIQUES POUR DES REHABILITATIONS REUSSIES - 17 et 18 octobre 2018

Organisme / Structure :	_____																	
Adresse :	_____																	
Nom, prénom du stagiaire :	_____																	
Fonction ou qualification :	_____																	
En activité depuis :	_____	années		Niveau d'études :	_____													
Téléphone (ligne directe) :	_____																	
Courriel :	_____																	
Régime alimentaire spécifique :	_____																	
Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert), est de :	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1</td> <td style="padding: 2px 10px;">2</td> <td style="padding: 2px 10px;">3</td> <td style="padding: 2px 10px;">4</td> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> <td style="padding: 2px 10px;">9</td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> </table>								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10									

Je joins un chèque de 600,00 € à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.
Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

Bon pour accord, fait à _____ le _____ Signature et cachet :